



COMMUNIQUE DE PRESSE

THONON-LES-BAINS, 22 novembre 2022

Un nouveau binôme Président et Vice-Présidente pour la Commission Médicale d'Établissement (CME) des Hôpitaux du Léman

Le 15 novembre, le docteur Mounsef DELOUANE, chirurgien Oto-Rhino-Laryngologique (ORL) aux Hôpitaux du Léman, a été élu Président de la Commission Médicale de l'Établissement pour les 4 années à venir. Le docteur Catherine MOUREY-EPRON, néphrologue et responsable de l'activité de dialyse, a été élue à ses côtés comme Vice-Présidente.



Dans le cadre de sa présidence, le docteur DELOUANE aura notamment en charge d'associer le corps médical de l'établissement à la poursuite de la modernisation de l'offre de soin des HDL et de favoriser l'accès à des soins qualité et de proximité pour la population du Chablais. Il s'appuiera pour cela sur une collaboration forte avec la direction, en renforçant encore la coordination entre médecins et

équipes paramédicales et en favorisant le lien ville/hôpital, notamment par la structuration des liens avec les trois CPTS du territoire et le médecin traitant de chaque patient.

Pour lui, la CME est un outil devant permettre la mise en place d'une gouvernance faite de dialogue et d'influence : *« je suis convaincu que cette gouvernance médicale associée à la gouvernance administrative permettra de marquer nos décisions stratégiques et organisationnelles d'une empreinte médicale indispensable ».*



De nombreux enjeux attendent le docteur DELOUANE et sa vice-présidente, le docteur MOUREY-EPRON, tel qu'en particulier la restructuration du service des Urgences en repensant le parcours patient en attente d'hospitalisation ou de retour à domicile avec l'implication du médecin traitant. La révision des effectifs de praticiens hospitaliers est selon eux également incontournable avec la mise en adéquation des besoins et de l'offre de soins locale et territoriale ou par le recrutement de nouveaux praticiens dans certaines filières.

Le maintien et la modernisation de la réanimation avec un projet médical abouti comprenant des lits de réanimation et soins continus leur semblent également indispensables.

Pour le Dr DELOUANE qui se félicite également du démarrage du chantier du nouveau bâtiment d'hospitalisation des HDL, *« ces objectifs sont en cohérence avec une politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers que sont les patients »*.

« La CME, une instance au cœur de la gestion des établissements de santé »

La CME est une instance consultative visant à associer le corps médical à la gestion de l'établissement. Elle joue un rôle majeur dans la définition de la politique médicale et des orientations générales d'un établissement public de santé. Elle doit permettre à la communauté médicale de s'exprimer sur les sujets liés à la situation et l'évolution de l'établissement. Principalement, la CME contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et à l'élaboration des projets relatifs aux conditions d'accueil et de prise en charge des patients. Aussi, la CME est associée à toutes les décisions importantes tant en matière financière qu'organisationnelle sachant qu'elle doit être régulièrement tenue informée de la situation budgétaire et des effectifs de l'établissement, ainsi que des créations, suppressions ou transformations d'emplois de praticiens hospitaliers.